

*d'est répandue dans nos campagnes, semant partout l'effroi, la consternation et le deuil; nos domiciles ont été violés, nos maisons, nos églises, nos villages entiers sont devenus la proie des flammes; les potences se sont élevées menaçantes sous nos yeux; le sang a coulé avec abondance, nous avons été ou emprisonnés ou expatriés ou pendus. Personne qui n'ait perdu quelques parents, quelques amis; personne qui n'ait le deuil dans le cœur à la vue de ruines couvrant encore nos campagnes, ou au souvenir de ces jours de malheurs. Se sont là des choses que personne ne regrette plus que moi-même. Mais par rapport à ces infortunes une grande injustice a été faite contre laquelle je dois réclamer. On a dit malicieusement M. Papineau est la cause de tout ceci; c'est lui qui nous a menés là. On a mis sur moi la responsabilité toute entière de ces néfastes événements. Or, tant que ça été la presse anglaise qui a porté contre moi de si folles accusations je m'en suis moqué; je les ai regardées comme de méprisables déclamations; tant mieux, me disais-je; rien de plus heureux pour moi que de mériter la désapprobation d'une presse aussi démoralisée, aussi hostile aux intérêts canadiens, qui à l'unanimité m'injurie, sans jamais me traduire, sans mettre ses lecteurs à même de juger de la nature des accusations que l'on porte contre un concitoyen. Mais ce n'est pas la même chose aujourd'hui que l'injure me vient directement de ceux avec qui j'ai agi de concert; aujourd'hui qu'ils me disent avec une lâche effronterie que c'est moi et moi seul qui ai été l'auteur de tout le mal; que c'est moi et moi seul qui ai amené les malheurs de trente-sept et trente-huit. Je prends ma part de la responsabilité, mais pas plus. Un homme seul est aussi impuissant pour le mal que pour le bien; et je ne puis seul avoir produit de si grands résultats. Toutes les résolutions alors passées en chambre, étaient l'œuvre d'une grande majorité. J'ai voté avec cette majorité et veux bien en porter la responsabilité; mais que ceux qui ont voté avec moi en portent aussi leur part. Notre ouvrage était un ouvrage commun; chacun y a mis la main; tous ensemble, pas plus les uns que les autres, nous devons en répondre. Ce qui se faisait alors en chambre était partout secondé approuvé dans le pays; et je trouve odieux qu'on vienne maintenant condamner aussi péremptoirement ce qui a été fait; je trouve que c'est mépriser l'opinion publique et se mépriser soi-même, que de venir dire aujourd'hui, ainsi qu'on l'a dit: "tout ce qui a été fait avant les troubles a été mal fait; nous ne savions pas ce que nous faisons, nous agissions comme des aveugles, des insensés; illusionnés que nous étions."*

nous marchions à tâtons à la remorque d'un homme qui nous menait tous, là et partout où il voulait. Et! bien, cet homme où vous menait-il? A la revendication paisible, légale, constitutionnelle, de vos droits, de vos libertés, lésées, méprisées, anéanties. Quant à la prise d'armes, elle n'a été prévue ni conseillée par personne de sensé et de poids. Mais quand il n'y a plus eu de gouvernement civil, quand de prétendus loyaux s'élevaient au dessus des lois et du magistrat, et sans ordres et sans comptes, arrachés des citoyens de leurs demeures, pour les trainer en triomphe au milieu des paroisses, vers la prison; chacun a compris qu'il n'y avait plus d'ordre légal pour proliférer l'innocence paisible, dans le sanctuaire violé de son domicile. L'indignation et l'armement furent spontanés pour repousser la force par la force. J'ai conseillé fortement, quand l'Angleterre était injuste, de faire tout en soi pour, au moyen de notre industrie, nous rendre le plus possible indépendant d'elle. Je disais: le gouvernement est injuste, il repousse les vœux du peuple pour exaucer que ceux du petit nombre, que ceux de quelque gens en places, d'une clique aristocratique. Eh bien! embarrassons le gouvernement, faisons tout en notre pouvoir pour rendre la colonie à charge à la métropole. L'Angleterre est injuste, eh bien! ne consommons ni le rum qui tue et met le chagrin dans nos familles, ni les autres produits de l'Angleterre qui au moyens des taxes grossissent un revenu que l'on nous dérobe. Habillez-vous de votre étoffe du pays; vous n'en aimez que plus vos familles, vos femmes et vos filles quand vous les verrez occupées journellement à faire vos habits; quand grâce aux épargnes qu'elles ont faites en n'usant pas des produits de l'Angleterre, vous verrez l'aïeule régner dans vos maisons, dans vos campagnes." Mes conseils n'ont pas été plus loin. Ils ne tendaient qu'à rendre le peuple plus industrieux plus indépendant, plus moral, et par conséquent plus heureux. Quand on vit de ses propres produits et qu'on a la conscience nette, on est plus content qu'avec les faveurs d'un mauvais gouvernement. C'était là tous mes conseils; je n'en ai pas donné de mauvais, de nature à nuire à mes compatriotes dont j'ai de tout temps cherché le bonheur. Et quand bien-même il serait vrai que je leur eusse conseillé quelque mauvaise mesure, je ne vois pas que je dusse être regardé comme plus coupables que les autres.

Vous connaissez maintenant ces conseils; à vous de les juger; si on les pense mauvais, je suis prêt à me soumettre à la censure; je mérite peut-être la plus grande part du blâme. Mais ce n'est pas chez une population intelligente comme celle-ci que l'on désapprouve aujourd'hui ce qu'on approuvait hier, ce qui a été approuvé par le pays tout entier. Nous n'avions pris pour forcer l'Angleterre à accéder à nos justes demandes aucun autre moyen que ceux que j'ai mentionnés. Les dépêches officielles de lord Gosford ont reconnu, que malgré l'embarras et la perte de revenu que causait notre agitation, nous nous renfermions dans les bornes de la légalité et que l'on ne pouvait pas nous poursuivre;

autre tems, autres hommes, autres maximes. C'est sous un ministère libéral, que la presse canadienne, qui est son organe, dénonce nos jours de deuil, comme des jours de crime. Elle dénonce comme dangereuse toute expression de sentiment gêné. Elle veut que le peuple ne parle pas, ne s'assemble pas pour délibérer sur sa situation; pour examiner si elle est bonne ou mauvaise, et pour se plaindre s'il la juge être mauvaise. Elle censure les assemblées de Québec. Elle censurera celle-ci. Demander justice, c'est embarrasser ceux qui ne veulent pas rendre justice: demander une réforme parlementaire basée sur la population: c'est embarrasser un ministère, qui est mieux que juste, il est libéral, dit-on. S'il pense comme vous, vous lui aidez, en lui faisant connaître votre pensée. Quelque réforme que vous demandiez, grande ou petite, l'on viendra toujours pour vous empêcher de la faire, avec le même épouvantail, cela va ressusciter les troubles et les veugences de 1837.

(A continuer.)

## COLONISATION.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.  
Montréal, 10 jûin, 1848.

A sa Grandeur, Monseigneur l'Evêque de Montréal, etc. etc., etc.  
MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur, par ordre du Gouverneur-Général, de vous adresser la réponse de son excellence, au mémoire du président et des officiers de l'association des établissements canadiens des townships.

Son excellence se flatte que la vaste importance du sujet, la variété des informations que sa considération demandait, la nécessité de bien peser les principes énoncés dans le mémoire, la longue discussion de ses plans dans laquelle le comité est entré, jointes au désir de son excellence, que la réponse au mémoire fût clair, précise et satisfaisante, expliqueront suffisamment le délai qui a été apporté à la communication des intentions de son excellence, au sujet de la pièce importante qui lui a été soumise de la part de l'association.

Son Excellence est d'avis que la prospérité et la grandeur futures du Canada dépendront beaucoup du parti que l'on tirera des terres maintenant vacantes et improductives, et Son Excellence pense que le meilleur usage que l'on en puisse faire est de les couvrir d'une population de colons industriels, moraux et contents.

Cette opinion bien forte chez elle, ne peut que faire vivement regretter à Son Excellence de voir l'ancienne tenure seigneuriale qui, telle qu'introduite à l'origine de l'établissement du pays, avec des dis-